

# Guénange

## École et tarifs du centre équestre au conseil

Il fut question du chantier du groupe scolaire lors du dernier conseil municipal, mais aussi des tarifs du centre équestre qui ont augmenté « sans concertation » malgré la délégation de service public. Retour sur les débats des élus.

Par **Le Républicain Lorrain** - Hier à 20:27 - Temps de lecture : 2 min Vu 43 fois



Le nouveau groupe scolaire commence à prendre forme. Photo RL

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont validé la commande de dix tableaux blancs interactifs pour les écoles dans le cadre du programme départemental Fus@é. Les travaux du nouveau groupe scolaire se poursuivent normalement, un parking de vingt-cinq places est prévu rue Mozart pour lequel une participation du fond de concours de la CCAM est sollicitée pour 40 % de l'enveloppe de 76 000 €. D'ailleurs le maire propose que le nom du futur groupe scolaire remplaçant l'ancien lycée Joseph-Cressot, proche de la forêt, fasse l'objet d'une réflexion du développement durable intégrant l'ONF, avec l'objectif les écoliers dans le bois, la forêt à l'école.

### Centre équestre

Face à l'augmentation des tarifs du centre équestre, « sans concertation, alors que ceux-ci, conformément à la délégation de service public accordée, doivent être au préalable validés en conseil municipal », le maire, Pierre Tacconi, et la tête de file de l'opposition, Eric Balland ont fait front commun pour exiger le maintien des anciens tarifs pour les Guénangeois.

En revanche, pas de consensus pour la promesse de forage pour la société GSM qui prévoit de nouvelles zones de d'extraction de sable à proximité des zones de captage des puits de la Sirgea. Malgré la promesse de réaliser des études hydrogéologiques avant l'accord, l'opposition a voté contre la promesse de convention.

## **Une nouvelle aire de jeux**

Suite aux informations sur la disponibilité de fonds européens agricoles pour le développement rural (Feader) permettant des subventions à 70 %, un projet de création d'une aire de jeux dans le parc urbain a été voté à l'unanimité. Le maire a également souligné que la commune participera à hauteur de 100 000 € sur le 1 M€ à la réalisation du rond-point de sortie de l'A31.

Pour conclure, le conseil a validé la proposition du maire de ne plus valider des ratios promus-promouvables au sein du personnel communal.